

REVEL

Dialogue

N° 74 - mai 2007

Prochain numéro

Date limite de dépôt des articles **Lundi 17 sept 07**
Sortie prévue le **Vendredi 05 oct**

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet
Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente
Comité de rédaction : Geneviève Baudouin, Laurence Leroux, Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette ou par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Tapez votre texte sans aucune mise en page.

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Info service	2
mot du maire.....	3
l'actualite municipale	4
special budget	8
des nouvelles du site web de revel.....	13
comptes rendus des conseils municipaux	14
service animation jeunes	16
vie associative	18
paroles d'ecoliers.....	24
la vie reveloise, l'avis revelois.....	26
une page (de papier) s'est tournée.....	32
petites annonces	35
agenda	36

N'hésitez pas à nous joindre par mail

revel-dialogue@revel-belledonne.com

services-techniques@revel-belledonne.com

mairie@revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BERNARD Catherine, Le Bourg
BERNARD Barbara, Les Guimets
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquet
COLLADO Fernande, Le Sauzet
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GIROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
SECONDINO Annie, Le Mont
VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage

Info service

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13

mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public - :

- Lun de 13h30 à 17h00
- Mar de 14h00 à 19h00
- Vend de 14h00 à 18h00
- Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale ccas

Tous les mardis après midi sur RDV entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
service-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

CCBB

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV.
Architecte conseil : 1^{er} vend du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :

- lundi et jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle
téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

🗑 Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
🗑 Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG à Crolles, rue des frères Montgolfier 04 76 08 03 03

Gros Objets :

22 mai, 17 juillet,
18 sept

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **obligatoire** pour les filles et garçons nés en **1991**

Inscription en mairie au cours du mois de naissance. Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille des parents.

Mot du maire

Un printemps sous le signe du soleil

Les revelois ont répondu assez massivement à la proposition d'équipements en matière d'énergie renouvelables lancée par l'espace Belledonne durant l'automne 2006.

Une vingtaine de projets ont ainsi vu le jour allant des capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire ou pour le chauffage, à des chaufferies bois en plaquettes ou granulés. D'autres ont également choisi l'installation de capteurs photovoltaïques fabriquant de l'électricité qu'ils vendent à EDF. Cet élan place notre village en pôle position sur Belledonne en matière de foyers équipés en énergies renouvelables.

Cette démarche citoyenne et économique est remarquable.

La progression est importante et significative même si pour l'instant le pourcentage de foyers équipés est de l'ordre de 7%. Le programme européen accompagnant sur Belledonne cette opération se terminera en 2008. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un nouveau programme européen. Il permettra de renforcer cette action. N'oublions pas que la région et le département (pour les chaufferies) poursuit ses aides auxquelles s'ajoutent les crédits d'impôts.

Par ailleurs, l'ensemble des villages de Belledonne, met en place une charte architecturale favorisant l'intégration des nouvelles énergies. En plus de la consultance architecturale, des conseils seront donnés afin d'orienter les projets de construction ou de réhabilitation vers une meilleure gestion énergétique.

Dans cet esprit, nous avons choisi un architecte ouvert à cette approche pour l'aménagement de l'espace enfance et associatif à la Maison Guimet. Il va prochainement présenter une esquisse aux

C'est maintenant assez habituel d'annoncer dans le Revel Dialogue que le printemps sera chaud.

Il le sera cette année à double titre.

Le premier c'est la température et le Revel Dialogue y consacre indirectement deux articles (en réalité sur les transports que l'on sait grand pourvoyeur de gaz à effet de serre).

Le deuxième est le calendrier : si comme l'immense majorité des Revelois vous lisez ce modeste journal dès sa réception, vous saurez que demain (samedi 5 mai) a lieu la « journée autour du four à pain » suivie d'un bal folk. Les courbatures d'avoir trop dansé à peine disparues, vous pourrez le mardi suivant aller encourager les jeunes revelois disputant une compétition VTT à Freydières.

Pour la suite, ne faisons pas de jaloux, en mai et juin, il y en aura pour tous les goûts avec pas moins de 15 dates au calendrier.

Dominique Maillet



utilisateurs de cet équipement qui pourront exprimer leurs besoins et leurs attentes.

Dans la même logique les logements sociaux construits par l'OPAC auront pour objectif d'avoir une consommation d'énergie extrêmement réduite.

La dynamique est lancée, continuons car il s'agit tout simplement de développement durable.

Bernard Michon

L'Actualité municipale

Des nouvelles de la forêt

L'arrivée de Philippe Bulet, notre nouvel agent patrimonial de l'ONF en remplacement de Francis Layre va certainement amener un nouveau regard sur la gestion de la forêt communale. Mais le plan d'aménagement forestier que nous avons établi pour les années 2003 à 2017 restera notre ligne conductrice.

Sur les conseils de Francis, nous avons décidé exceptionnellement qu'il n'y aura pas d'affouage cette année. Laissons du temps en effet à notre nouvel interlocuteur ONF pour prendre ses fonctions sur notre commune, pour découvrir notre espace forestier.

Cette année, peu d'intervention sur la forêt et une exploitation de faible volume (environ 2000 M³ de bois à comparer aux 3 000 M³ des années précédentes).

Bienvenue à Philippe en espérant que les Revelois sauront l'accueillir comme ils ont su le faire avec son prédécesseur.

Dominique GAVILLON, commission forêt

Schéma directeur d'assainissement et zonage

Il a dernièrement été procédé à une enquête publique sur les dispositions du zonage d'assainissement pour permettre aux Revelois de prendre connaissance du schéma directeur et d'y apporter leurs observations.

L'approbation de ce plan de zonage a eu lieu le 26 mars dernier lors du dernier conseil municipal, après qu'une seule personne soit venue consulter le dossier durant les trois permanences organisées en présence du commissaire enquêteur.

Pour obtenir cette carte de zonage, le bureau d'études mandaté a effectué de nouveaux sondages sur des secteurs définis en collaboration avec la commune. Ils sont le résultat du croisement de différents

documents : carte d'aptitudes sols de 1991, le Plan d'Occupation des Sols, et le Plan de Prévention des Risques en cours d'élaboration par le RTM. Au total 14 secteurs ont fait l'objet d'investigations de terrain dans le cadre des campagnes de 1991 et 2004 (Beauregard, La Tour, La Sarrazine, le Mont, la Bourgeat, Combe Sud, les Rajats, le Village, les Roussets, le Soubon, les Geymonds, les Jacquets, Charrière Neuve, les Molettes et les Faures)

Cette carte permet de définir :

- * les zones où sont possibles l'assainissement collectif ou semi-collectif,
- * les zones dont la faisabilité de l'assainissement autonome a été étudié,
- * et les zones d'habitat dispersé où la filière d'assainissement est à fixer au cas par cas.

Il s'agit d'un zonage et non d'études personnalisées parcelle par parcelle. La conclusion de l'enquête a été favorable aux indications du bureau d'études. Elle a rappelé que, dans l'assainissement individuel, il a été constaté que certains traitements fonctionnent mal et nécessitent une amélioration pour éviter une pollution du voisinage.

En conséquence, il est impératif de rappeler à chacun les principes de la loi sur l'eau et les obligations qui sont les siennes en particulier pour les systèmes d'assainissement non collectifs, à savoir la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages. Pour les installations nouvelles ou réhabilitées, cette dernière vérification doit être effectuée avant remblaiement ; la vérification périodique de leur bon fonctionnement (bon état, bon écoulement, accumulation normale des boues) ; la vérification de la réalisation périodique des vidanges et de l'entretien des dispositifs de dégraissage dans le cas où la commune n'a pas décidé la prise en charge de leur entretien. **Une périodicité minimale de 4 ans est conseillée** dans la circulaire du 22 mai 1997 pour les contrôles de fonctionnement, ce qui correspond à la périodicité moyenne des vidanges de fosse.

Pour l'assainissement collectif, lors de la mise en place du réseau, les abonnés raccordables ont l'obligation de se raccorder (Code de la Santé Publique).

Cette étude a permis en outre l'élaboration des scénarios sur les trois types d'assainissements envisageables (collectif, semi-collectif et individuel), une étude comparative et une hiérarchisation des travaux. L'ordre des travaux proposé pour l'assainissement collectif, par tranches fractionnelles, est le suivant :

1. travaux de réhabilitation du traitement de Freydières
2. Le Mont
3. Le Soubon
4. Les Roussets
5. Charrières Neuves / les Guimets (ordre non défini à ce jour).

Cet ordre de réalisation pouvant être revu en fonction des orientations choisies en matière d'urbanisation de la commune et/ou d'opérations de voiries prévues par la commune.

Cette étude et les cartes de zonage du schéma directeur sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur rendez-vous.

Sylvaine LADAKIS

Réfection du toit de la mairie

Les travaux vont débuter dès juillet avec l'abattage des cloisons, les travaux et le traitement de la charpente, avec notamment la pose de vélux, puis la couverture l'électricité et enfin l'isolation.

Le chantier n'ayant pu être planifié entièrement pendant les vacances, la sécurisation par rapport à l'école sera traitée avec le plus grand soin.

Assainissement

Le démarrage des travaux sur la tranche du Mont est pour l'instant suspendu à l'étude sur les modalités et le financement d'un éventuel réseau d'eau potable. Les travaux d'assainissement pourraient débuter en Octobre.

Inscriptions job d'été pour les jeunes

Si vous habitez Revel, que vous avez 16 ans ou plus et que vous souhaitez vous faire un peu d'argent de poche cet été, nous vous proposons de travailler aux services techniques de la Commune à mi-temps durant deux semaines.

Pour cela, passez en mairie chercher un dossier d'inscription et retournez-le avant le 21 mai à 16 h au plus tard.



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés

Si vous avez déjà travaillé les années précédentes, vous ne serez pas prioritaire, mais s'il reste des places vous serez pris en fonction de la date de retour de votre dossier d'inscription et de vos disponibilités, alors ne tardez pas.

Le premier tour comme si vous y étiez !

Salle de l'Oursière, 4 volontaires alignés derrière une rangée de table, au milieu de laquelle trône une magnifique urne en plastique. Dès 8h00 arrivent les lève-tôt venant accomplir leur devoir d'électeur avant de partir pour une balade ou une compétition sportive. Ensuite, c'est un défilement presque ininterrompu jusqu'au soir avec un beau tir groupé alors qu'approche l'heure de l'apéro et un autre avant la fermeture. Les votants sont plutôt joviaux, heureux de profiter de cette occasion de rencontrer un voisin, ou une vieille connaissance. L'ambiance est à la décontraction, même si quelques-uns expriment leur désarroi de ne pas être reconnu.

La fermeture approchant, on voit affluer les habitués du dépouillement. 18 H précise, fermeture du bureau et le grand rituel peut commencer.

Ouverture de l'urne, un gros tas d'enveloppes que l'on compte et met par paquets de 100 dans de grandes enveloppes. Parallèlement on compte les émargements.

Le compte y est : 884 votants pour 1001 inscrits. Première victoire, 88,4% de participation.

Le décompte peut commencer avec son organisation minutieuse.

Au milieu, le président du bureau qui annonce la « couleur » des bulletins et les répartit par paquet, de chaque côté 1 assesseur qui ouvre les enveloppes passant les bulletins au président et l'enveloppe vide à un autre assesseur qui les met en paquet et les range dans un boîte en vue de leur réutilisation à la prochaine élection. Au bout de la table 2 autres assesseurs comptabilisent les bulletins de chaque candidat à l'aide de petits bâtons et qui annoncent à chaque fois qu'un candidat atteint une dizaine. L'occasion pour deux autres assesseurs de ranger le tas concernés. Autour de la table une quarantaine d'électeurs

attentifs, quelques enfants qui vont et viennent et surtout peut être des ados qui viennent s'imprégner de l'ambiance pour se consoler de n'avoir atteint l'âge du vote. L'ambiance est sérieuse, pas même un sourire ou une exclamation quand un candidat aligne une belle série de bulletins à son nom.



Fin de la dernière enveloppe, l'animation revient et chacun prépare de quoi prendre des notes. On comptabilise les scores de chaque candidat et après une petite frayeur sur un écart d'un bulletin, le score est validé et on annonce les résultats. Pas de cris de joie ni de déception apparente, des discussions feutrées par petit groupe et chacun rentre chez soi.

Il ne reste plus qu'à tout ranger, remplir et signer tous les papiers et apporter le tout à la gendarmerie.

On en oublierait presque les résultats (par ordre décroissant) :

Sarkozi	: 244	Bové	: 19
Royal	: 242	Buffet	: 13
Bayroux	: 203	Nyous	: 10
Le Pen	: 60	Laguiller	: 9
Voynet	: 36	De Villier	: 9
Besancenot	: 30	Chivardi	: 1

On retiendra le nombre de Revelois qui ont répondu à l'appel (lancé par mail) pour venir assurer une permanence du bureau de vote. Si l'expérience vous tente, vous pouvez envoyer vos coordonnées au secrétariat de la mairie.

Rendez-vous au deuxième tour ainsi qu'aux 2 tours de législatives en espérant retrouver la même participation.

Dominique Maillet

Urbanisme...

Permis de Construire

-  ARNAUD Simone, Les Roussets, Extension d'une habitation acceptée
-  DELGADO José, les Jacquets, aménagement de combles accepté
-  BILLARD Gilbert, Les Jacquets, pose de velux et suppression de fenêtre acceptées
-  ANCEY Pascal, Le Village, extension habitation et pose de capteurs solaires acceptés
-  TOBO Benoît, Charrières Neuves, aménagement de combles, modification d'ouvertures et pose de panneaux solaires acceptés
-  TESTAR Laurent, Le Soubon, certificat de conformité accepté
-  BOISSIER Sophie, La Bourgeat, modification de la toiture et aménagement de combles acceptés
-  GIRAUD CARRIER Alain, le Sauteret la Tour, modification d'ouvertures acceptée

Déclaration de Travaux

-  GUIBERT Bruno, Le Sauzet, pose panneaux solaires acceptée
-  CUROT Philippe, Les Guimets, prolongation de toiture acceptée
-  ZANONE Pascal, Charrière Neuve, pose de capteurs photovoltaïques acceptée
-  HOSTACHE Gérard, Charrière Neuve, pose de panneaux photovoltaïques
-  MAZURE Laurence, Le Mont, réfection de toiture acceptée
-  DAVIN Christian, Les Contamines, chemin d'accès et murs de soutènement acceptés
-  BORE Françoise, Les Eaux, création de fenêtre acceptée
-  IMBERT Grégory, L'Enclose, réfection de toiture acceptée

-  MARAIS Jean Paul, Les Granges de Freydières, modification d'ouvertures et pose de bardage acceptés
-  DAVIN Christian, Les Contamines, piscine acceptée
-  PASSET Thomas / PEYSSON Carine, Le Village, fenêtre de toit acceptée
-  BOUSSANT Marc, Le Soubon, pose de capteurs, acceptée
-  GOMEZ Jean Pierre, Les Guimets, pose de panneaux solaires acceptée

Certificats d'Urbanisme

-  MEYSSONNIER Philippe, Les Guimets
-  Immobilière DECHAUX, (M FAURE / Mme LENFANT), La Sarazine



La pêche au lac de Freydières

Date d'ouverture : du 1^{er} mai au 31 décembre inclus

Géré par l'A.A.P.P.M.A. de Belledonne, les permis sont en vente :



- × à la mairie de Revel
- × à l'épicerie de Revel
- × au magasin cycles à Domène
- × Auprès du garde sur place (notamment le 1^{er} mai)

Prix des permis :

- × Annuel (adulte) : 26 €
- × Annuel (de 12 à 16 ans) : 12 €
- × Moins de 12 ans : gratuit
- × Carte à la journée (à partir du 1^{er} juin) : 4,5 €

Spécial budget

Budget communal : section de fonctionnement

Le budget 2007 est fortement impacté par trois projets lancés cette année

- La refonte complète du toit de la mairie et l'isolation des combles
- L'aménagement de l'espace Guimet
- La tranche d'assainissement du Mont

Malgré un excédent 2006 important qui nous donne une bonne capacité d'investissements en 2007, nous avons contracté un emprunt d'un million d'euros pour financer ces projets. Cet emprunt augmente le taux d'endettement de la commune qui reste cependant plutôt faible pour une commune de notre taille.

RECETTES en €		DEPENSES en €	
Excédent 2006	9 655	Intérêts des emprunts	11 800
Impôts et taxes	383 890	Contingents et participations obligatoires	26 372
		Impôts et taxes	9 500
Participation du budget		Frais de personnel (dont indemnités élus) :	
De l'eau aux frais de personnel	36 400	• Services techniques	132 600
		• Ecole	112 600
Rembours. Assurance IJ personnel	5 000	• secrétariat	68 855
		• Elus	51 860
		• Animation + autres (job d'été)	43 500
		• formations	3 100
		• assurance du personnel + médecine du travail	13 100
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	86 798	Ordures ménagères	86 798
Coupes de bois	0	Frais de garderie forêt communale	8 340
		entretien forêt	7 967
		Subventions :	
		CCAS	9 100
Participations aux frais de fonctionnement de l'école (St Jean-le-Vieux, St Martin d'Uriage)	15 000	Caisse des Ecoles	5 750
		Associations	9 114
Autres recettes : CAF	30 700	Service Incendie	23 516
Participation des familles	15 000	Service Aide Sociale	3 656
Redevance la Dhuy	8 700	PEZMA	640
Revenus des immeubles	13 150	cotisations organismes	1 100
		Bibliothèque achat de livres	2 600
		frais de gestion courante :	
Dotations de l'état, du département	361 340	entretien bâtiments	55 556
		entretien véhicules roulant et autre matériel non roulant	15 000
Divers	6 084	dépenses courantes : (administratif, transport, animation, école..)	169 293
		entretien voirie	100 000
		Virement à la section d'investissement	
Opération cession véhicule Toyota	14 803	opération cession véhicule Toyota	14 803
Totaux	986 520		986 520

Budget prévisionnel 2007

Désignation	imputation	Dépenses €	Recettes €	différence R €
Solde excédent 2006 à reporter invest	1068		391 095	391 095
Solde excédent 2006 à reporter fonctionnement	002		9 655	9 655
Excédent 2006 Investissement	001		135 173	135 173
Reste à réaliser 2006 Investissement		85 619	0	-85 619
TLE 2007	10223		20 000	20 000
FC TVA 2007	10222		22 199	22 199
Remboursement capital des emprunts	16411	29 400		-29 400
autofinancement BP 2007	O21		0	0
emprunt	16411		1 000 000	1 000 000
total		115 019	1 578 122	1 463 103

Liste des investissements 2007

Forêt	2315	5 000	2 000	-3 000
Piste de la Dhuy	2315	76 245	51 000	-25 245
Taille haies	2188	600		-600
Toyota	2182	28 150	1 500	-26 650
Eclairage parking 3 mâts 5 m	2315	9 500		-9 500
Bacs à verres/papier (4)	2315	5 985		-5 985
toit mairie	2315	70 000		-70 000
isolation toit mairie	2315	30 000		-30 000
espace Guimet : travaux	2315	900 000	450 000	-450 000
Antargaz caution cuve médecin	275	687		-687
petits investissements divers		17 556		-17 556
virement au budget de l'eau-assainissement	204163	705 760		-705 760
revalorisation numérisation + logiciel élections	2183	1 000		-1 000
opération cession véhicule Toyota	D192 - R2182	13 303	14 803	1 500
		1 863 786	504 500	-1 344 483
Reste pour continuer les travaux de l'Espace Guimet :				118 620

Explications

- Autofinancement 2007 : c'est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement.
- FC TVA : c'est le Fonds de Compensation de la TVA. Les travaux d'investissement ont été réalisés en 2005 et la TVA est remboursée deux ans plus tard soit en 2007 à un taux de 15.482 % sur les dépenses TTC ce qui représente une perte de TVA de 0.92 %.
- TLE : Taxe Locale d'Equipement (Permis de construire)
- Reste à réaliser 2006 : Dépenses : Il s'agit de travaux d'investissement inscrits au BP 2006 et qui ont été engagés fin 2006 et non payés sur l'exercice 2006. Les crédits budgétaires ont été reportés sur l'exercice 2007
- Reste à réaliser 2006 : Recettes : Il s'agit de subventions accordées en 2006 qui ont été inscrites sur l'exercice 2006 mais non réalisées en 2006. Les crédits budgétaires ont été reportés sur l'exercice 2007

Budget primitif eau et assainissement 2007 : Section de fonctionnement

RECETTES en €		DEPENSES en €	
Vente d'eau	138 092	entretien du réseau d'eau et d'assainissement (matériel, location de matériel...)	23 466
taxe branchement d'eau et d'assainissement	15 700	assurance	1 536
prime station épuration	2 800	électricité station d'épuration	3 500
		analyses d'eau	4 000
		versement taxe pollution + FNDAE	21 158
		frais de personnel	36 400
		remboursement intérêts emprunts	20 000
		pertes sur créances irrécouvrables	100
Amortissements travaux et matériel	26 355	amortissements travaux et matériel	62 705
		virement à la section d'investissement	10 082
TOTAUX	182 947		182 947

Budget eau-assainissement : Liste des investissements 2007

Désignation	Dépenses €	Recettes €	Part cnale
Résultats 2006	486	16 859	16373
RAR 2006	0	0	0
Autofinancement 2007		10 082	10082
capital des emprunts	34 720		-34720
dotation amortissements	26 355	62 705	36350
Travaux le Mont - Freydières	914 000	208 240	-705760
Virement budget communal		705 760	705760
Branchement eau	6 500		-6500
Alarme STEP et molettes	13 380		-13380
Travaux en réserve	4 798		-4798
Travaux NERFI	3 407		-3407
Total	1 003 646	1 003 646	0

Autofinancement 2007 : c'est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses

Notre réseau d'eau a plus de 22 kms de conduite et date des années 1960/1970 ; il est essentiellement en amiante ciment et en vieille fonte. Le renouvellement du réseau a été effectué partiellement (lors de la mise en place du collecteur d'assainissement), mais il reste près de 17 kms à remplacer. Dans les 5 à 10 ans nous aurons à changer les tronçons prioritaires (casse fréquente) pour un coût moyen de 276 € HT le mètre linéaire sous voirie et de 176 € HT le mètre linéaire en plein champs. Il faudrait donc environ 400.000 € par an pendant 10 ans pour continuer à changer le réseau. Comme vous pourrez le constater sur

le budget 2007, nous n'avons plus d'autofinancement suffisant pour financer les travaux d'entretien du réseau. Nous avons approuvé récemment le schéma et le zonage d'assainissement et nous étudions actuellement le coût des différentes tranches ainsi que le changement des conduites d'eau. Ce budget eau et assainissement étant fortement endetté, il nous faut trouver de nouvelles recettes (vente d'eau à d'autres communes, ou **ajustement du prix du m3 d'eau**) pour financer ces futurs travaux.

■ Liste des participations et subventions prévues au bp 2007

Bénéficiaires	Objet	Montant € previsionnel
CCBB	Reversement écrêtement taxe professionnelle ST Microélectronique 2007	6 647
Commune de St Jean le Vieux	Participation accompagnement transport scolaire 2007	4250
Paierie Départementale	Location préfabriqué école	1 220
SA CHENIL	Participation 2007 (récupération animaux errants)	934
SICIOMG	Participation enlèvement ordures ménagères	86 798
SIVU	Participation lycée moyen Grésivaudan	6 125
Syndicat Collège Domène	Participation collège	7 196
Coopérative Scolaire Revel	Subvention pour projets d'école	5 750
CCAS	Subvention 2007	9 100
A Travers Chants	Subvention 2007	300
AFR	Subvention fête été 2007	610
AFR	Subvention contrat temps libre 2007	3 300
AFR	Subvention 2007	300
Association Nationale Anciens Maquis Grésivaudan	Subvention 2007	80
Association C8	Subvention théâtre 2006	200
Association pour un Restaurant Scolaire	Subvention 2007	500
Club le Perlet	Subvention 2007	380
Comité des Fêtes	Subvention 2007	700
Assoc Fraises des Bois	Subvention fresque 2007	460
FRAPNA	Subvention 2007	80
Bibliothèque de Revel	Subvention 2007	80
Prévention routière	Subvention 2007	80
ROC	Subvention contrat temps libre 2007	1 064
ROC	Subvention 2007	500
Souvenir Français	Subvention 2007	80
Syndicat d'Initiative	Subvention 2007	400

C.
C.
A.
S.

Le
27
ma
rs
20
07,
le
C.
C.
A.S
.
(Ce
ntr
e
Co
m

Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com

munal d'Actions Sociales) a voté son budget de 18000 € équilibré en recettes et dépenses

Recettes :

Suvention fonctionnement mairie : 9100 €
Excédents antérieurs cumulés : 8750 €
Dons : 150 €

Le CCAS remercie vivement les personnes qui font des dons.

Dépenses :

Enfance, jeunesse : 10100 €
Personnes âgées : 5900 €
Secours, chômeurs : 2000 €

■ **Enfance/jeunesse : 10100 €**

Le C.C.A.S. continue de promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes revelois de 12 ans à 18 ans. Chaque jeune peut recevoir des chèques ados pour un montant de 30 €. Les jeunes de 17 ans et plus souhaitant passer le BAFA ou le BAFD pour devenir animateur ou directeur reçoivent une aide de 80 €. En 2006, 3 jeunes en ont bénéficié pour le BAFA. L'aide aux vacances autonomes appelée « coup de pouce sympa pour projet sympa » a aidé 7 jeunes revelois pour l'année 2006. L'aide aux activités pour les familles dont le QF est inférieur à 751 permet de prendre en charge le tiers du coût des activités proposées par le ROC, l'AFR, l'animation mairie et le Centre de Loisirs de Revel. Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 916 le CCAS prend en charge une partie du coût du repas. Les étudiants de 18 à 23 ans dont les familles ont un QF inférieur à 1281 peuvent bénéficier d'une aide transport en fonction de leur lieu d'études. Un lieu de parentalité intercommunal fonctionne à Domène dans les locaux du centre social, le CCAS versera une

contribution au titre de l'année 2007. Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, une classe part en « classe de mer » ce printemps. Le CCAS prendra en charge le tiers du coût demandé aux familles pour celles dont le QF est inférieur à 751€

■ **Personnes âgées : 5900 €**

Pour Noël 2006 presque 80 revelois de plus de 75 ans ont reçu leur colis et 20 ont choisi l'abonnement à la revue « Notre Temps ». L'année 2007 a été fêtée avec les anciens autour d'une galette et d'un vin pétillant avec la présence de madame Obels, consultante senior ayant réalisé l'enquête gérontologique (besoins et préconisations) pour la CCBB. La journée organisée en 2006 conjointement par le CCAS et le club du Perlet nous a emmené au musée Dauphinois et au restaurant Lesdiguières. Dans le cadre d'une demande de téléalarme le CCAS peut aider à financer une partie du coût de l'abonnement après étude du dossier.

Le CCAS prend en charge le coût du forfait d'eau pour les personnes de plus de 65 ans non imposables et les exploitants ayant au moins 3 UGB, cependant le coût de la consommation d'eau reste à leur charge.

■ **Secours, chômeurs : 2000 €**

La commission secours du CCAS étudie les dossiers d'aide d'urgence ou ponctuelle qui lui parviennent.

Le CCAS peut attribuer sur dossier une aide transport pour les chômeurs en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion.

Solange Billard, adjointe CCAS

Des nouvelles du site Web de Revel

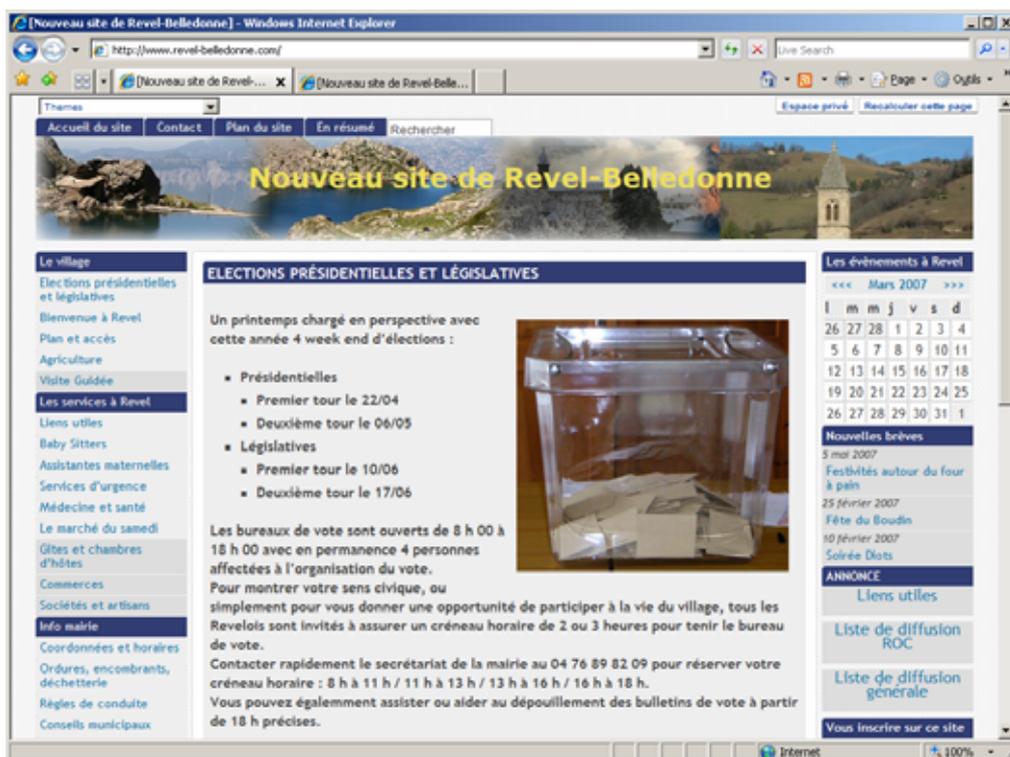
Nous vous annonçons dans le dernier Revel Dialogue la mise en ligne du nouveau site Web de Revel. www.revel-belledonne.com

Si de nombreuses rubriques restent à alimenter et des fonctions à mettre en œuvre, le site est aujourd'hui opérationnel et chacun peut apporter sa contribution. Certaines associations « occupent déjà la toile » et oh surprise, le Perlet est plus avancée que certaines associations que l'on pourrait croire plus branchées sur les nouvelles technologies.

Dans la rubrique « Les services à Revel, vous trouverez notamment les listes des assistantes maternelles, des baby sitter, des gîtes à louer, des sociétés et artisans... Nous avons initialisé ces listes avec des infos notamment puisées dans le Revel Dialogue mais elles sont loin d'être complètes. N'hésitez pas à nous envoyer les informations à publier.

Ainsi, la rubrique Sociétés et artisans vous permettra de trouver un plombier, un menuisier, un maçon Revelois mais aussi un architecte ou un dessinateur industriel. Vous exercez une profession pouvant intéresser des Revelois, n'hésitez pas à nous transmettre les informations à publier avec un texte et éventuellement une photo et un document joint. Nous pouvons également mettre un lien vers votre site Web.

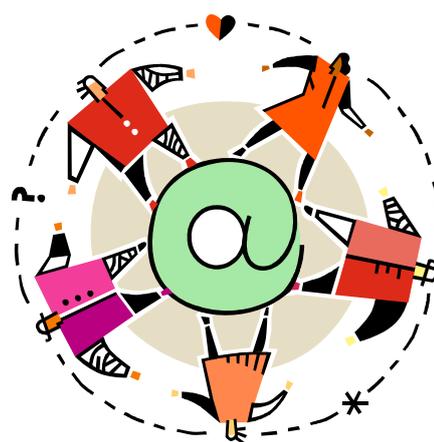
La rubrique info mairie contient notamment, les horaires des services, les passages de gros objets et bien sur les archives du Revel Dialogue. Nous essaierons de mettre en évidence les principaux événements concernant la vie du village dans la rubrique « Nouvelles Brèves », colonne de droite.



Enfin, preuve que notre site est vivant, l'article en page d'accueil (voir ci-dessus) a déjà suscité une vocation pour tenir le bureau de vote pendant les élections.

La mise à jour de ce site est collégiale et chacun peut devenir administrateur d'une rubrique et la faire vivre. N'hésitez pas à vous manifester.

Dominique Maillet





Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 21 novembre 2006

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LEROUX Laurence MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ;

Absents : GIRONA Cindy ;

Procurations : Sylvaine LADAKIS à Solange BILLARD ; Philippe VINCENT à Dominique MAILLET

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

Budget supplémentaire communal 2006

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire communal 2006 suivant :

FONCTIONNEMENT (dépenses / recettes)

64639 €

INVESTISSEMENT (dépenses / recettes) :

27414 €

Budget supplémentaire eau et assainissement 2006

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget supplémentaire eau et assainissement 2006 suivant :

EXPLOITATION : dépenses 4057 €, recettes 4955 €

INVESTISSEMENT : néant

Suppression d'un emplacement réservé au Plan d'Occupation des Sols

La parcelle B1640, sur laquelle la Commune de Revel avait prévu en 1989 l'emplacement réservé n°4 au POS, ayant été acquise par la Société TERALP souhaitant réaliser des logements, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer cet emplacement.

Taxe sur les cessions à titre onéreux de terrain

Le Code Général des Impôts donnant la possibilité aux communes de percevoir une taxe sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles, le Conseil

Municipal décide à l'unanimité d'instituer cette taxe sur la Commune de Revel.

Renouvellement du Contrat Temps Libre pour 2006

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à signer le renouvellement du Contrat Temps Libre avec la CAF de Grenoble et la Commune de St Jean Le Vieux.

Projet A.O.T.U. du Grésivaudan

Suite à l'interrogation du Syndicat du Pays du Grésivaudan sur sa participation à la création d'une **Autorité Organisatrice des Transports Urbains**, et compte tenu du coût financier résiduel à la charge de la Commune (ou de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne), d'un projet de desserte ne favorisant pas assez la pénétration dans Grenoble, de la participation du Conseil Général (qui ne serait pas membre du Syndicat) non proportionnelle et non dynamique, le conseil municipal émet un avis défavorable en l'état actuel du projet, bien qu'il ne soit pas opposé au principe de l'A.O.T.U.

Conseil du 26 mars 2007

Présents : Solange BILLARD ; Hélène FANET ; Dominique GAVILLON ; Gérard HOSTACHE ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Bernard MICHON ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT

Absents : Cindy GIRONA

Procurations : Laurence LEROUX à Hélène FANET

Quatre taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2007, ceux-ci étant de :

10,48 % (taxe d'habitation) 19,20 % (foncier bâti) 59,35 % (foncier non bâti) 16,46 % taxe professionnelle.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Le conseil municipal vote à l'unanimité le taux de la T.E.O.M. à 9,17 %, le produit attendu étant celui à verser au SICIOMG.

Vote des budgets

Budget principal : Fonctionnement
dépenses/recettes : 986.520 € -
Investissement dépenses : 1.875.630 € /
recettes 1.951.597 € (voté à l'unanimité)
Budget annexe eau et assainissement :
Exploitation dépenses / recettes : 182.947 € -
Investissement dépenses/ recettes : 1.003.646 € (voté à l'unanimité)

Travaux Sylvicoles

Monsieur le Maire est autorisé à l'unanimité à signer les travaux sylvicoles 2007 (entretien et investissement) pour un montant de 12.435,09 € H.T. et à demander les subventions correspondantes au Conseil Général et au Conseil Régional.

Destination des Coupes

La destination des coupes 2007 est votée à l'unanimité. Elles sont exclusivement des coupes réglées (prévues au Plan d'Aménagement).

Emprunt 2007

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à contracter un prêt de 1.000.000 € dont 705.760 € à verser au budget annexe eau et assainissement, auprès de la banque proposant les meilleures conditions.

Demande de subvention fonctionnement cantine scolaire

Comme chaque année, le conseil municipal autorise M. le Maire à demander une subvention de fonctionnement de la cantine scolaire auprès du Conseil Général, notre commune accueillant les élèves d'une autre commune (St Jean le Vieux), du fait d'un regroupement pédagogique.

Modifications des statuts de la communauté de communes du Balcon de Belledonne

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ajout aux statuts de la CCBB la compétence optionnelle : COORDINATION ET GESTION DE LA POLITIQUE JEUNESSE COMPLEMENTAIRE A CELLE DES COMMUNES.

Cession de terrain

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer un acte de vente d'une parcelle de 12 m² cadastrée B 1238 au profit de M. Mastropiétro, ceci pour un euro symbolique, cette parcelle ayant été donnée par ses ascendants pour l'édification d'un transformateur EDF, aujourd'hui détruit.

Modification des statuts du Syndicat Energies de l'Isère

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter les nouveaux statuts du SE38 conformément au projet validé par le Comité Syndical.

Convention d'Aide Technique fournie par l'Etat pour des raisons Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention A.T.E.S.A.T. avec la Direction Départementale de l'Equipement.

Approbation du plan de zonage d'assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de zonage de l'assainissement mis en enquête publique du 23 janvier au 23 février 2007.

Demande de subvention : construction du bâtiment Espace Enfance

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à demander des subventions à l'Etat et au Conseil Général pour la construction d'un bâtiment Espace Enfance regroupant le restaurant scolaire, la garderie péri-scolaire, différentes salles pour l'animation socio-éducative ainsi qu'un parking attenant pour un montant estimatif de 881.250 €.

Demande de subvention : travaux de rénovation du bâtiment Ecole/mairie

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à demander des subventions à l'Etat et au Conseil Général pour la rénovation du toit du bâtiment Ecole / mairie, avec traitement de la charpente, réfection de la toiture, isolation des combles, mises aux normes de l'électricité, remplacement des fenêtres (chiens assis), ceci pour un montant estimatif de 127.584 € H.T.

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités De janvier à avril 2007

■ Saison de ski 2007 :

La neige nous a manqué mais le soleil était présent ! Deux sorties ont été annulées sur les 10 organisées le samedi par la mairie et le ROC : une par manque de neige et l'autre en raison d'une grève générale à Chamrousse. La saison s'est clôturée par une sortie à la journée dans la station de la Plagne le 31 mars.



Du côté des plus petits (les 6-11 ans) même bilan avec également 2 sorties annulées sur les 10 prévues. La saison s'est terminée par une journée à Courchevel le mercredi 28 mars

ou nous avons été gâté par un soleil magnifique et une neige idéale !

Rendez-vous l'hiver prochain !

■ Vacances de février 2007

Les activités pour les jeunes se sont déroulées la deuxième semaine du lundi 19 au vendredi 23 février :

La sortie « Challenge Kart » a remporté un franc succès avec 21 jeunes inscrits. L'après midi a été riche en compétition et les plus rapides ont été récompensés par une médaille autour d'un cocktail.

La soirée crêpes et jeux de société a réuni 15 jeunes.

Le Laser Game a attiré encore une fois 16 jeunes pour 2 parties de folie !

8 jeunes se sont retrouvés pour une demi journée de randonnée en raquettes dans le Vercors avec une guide. La montée a été rude mais les descentes en luge un vrai régal !

Enfin, le musée du modèle réduit n'a séduit que 4 jeunes. La sortie s'est déroulée tranquillement et

un jeu de recherche nous a tenu en haleine pendant la visite.

Seul la sortie au musée de l'eau a du être annulée par manque d'inscrits.

■ En dehors des vacances

6 jeunes se sont retrouvés pour visionner le quatrième volet du film Taxi.

■ Vacances de Pâques :

■ Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans

Le centre a ouvert ses portes du lundi 2 au vendredi 6 avril réunissant 39 inscrits. En moyenne, nous avons accueilli une trentaine d'enfants par jour aussi bien le matin que l'après-midi. Une petite baisse de la fréquentation est enregistrée comme d'habitude pour le mercredi (27 enfants le matin, 23 l'après-midi). Le nombre de journées/enfant est de 143 journées.

Le thème de la semaine était « La Croisière s'amuse ». Les enfants ont pu participer à deux stages : Stage Orientation et Atelier masques en plâtre.

2 sessions par jour étaient organisées.

Une sortie s'est déroulée au « Monde Merveilleux des lutins » à Hostun.

Des activités traditionnelles ont été proposées chaque jour aux enfants : manuelles, sportives, jeux...

La semaine s'est achevée sur un grand jeu qui a été récompensé par la découverte d'œufs en chocolat.

■ Activités pour les 11-17 ans

1 seul jeune s'est inscrit au stage Orientation. Il a pu participer au stage avec les plus grands enfants du centre de loisirs.

La séance de 2 heures au golf de St Martin d'Uriage, en partenariat avec la commune de St Ismier, a réuni 5 révélois.



Laurence Boccolini pour sa soirée Le Maillon Faible a rencontré 10 candidats. C'est finalement 1 candidate (Estelle Secondino) qui a remporté la coquette somme de quarante bonbons !

La thèque a été une réussite. 9 jeunes de Revel et 3 de St Ismier se sont retrouvés pour une lutte de 2 heures. Les équipes étaient mélangées (et un peu déséquilibrées). Le score final est de 86 points à 36. Quel beau match !

Après un pique nique en forêt dans le Vercors, nous avons remis nos combinaisons et nous sommes livrés à une bataille de billes de peinture au Paintball des Narces. Les filles étaient contre les garçons et... ce sont les garçons qui ont gagnés ! à charge de revanche !



Enfin, 8 jeunes se sont amusés au Flottibulle de Pont de Claix : entre toboggan, jacuzzi, tourbillon... les jeunes ne se sont pas ennuyés une minute !!

La comédie musicale « Manon et Siegfried » a du être annulée par manque d'inscrits.

Vers les vacances d'été :

Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans

Le centre Scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (CP – 6^{ème}) pendant le début des vacances d'été : du 5 au 20 juillet 2007.

Des stages et des sorties seront organisés.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au-dessus de la bibliothèque). Comme chaque année, les revêlois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription.

Afin de pouvoir organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscription et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Camp intercommunal au lac de Serre-Ponçon (Hautes Alpes)

Séjour pour les 11 – 15 ans, du 5 au 13 juillet 2007 à Embrun, au camping de la Clapière : activités nautiques, hébergement sous tentes.

Ce séjour pour sa troisième année consécutive réunit les communes de St Ismier, Chamrouse et Revel.

Plus d'informations bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Projet de séjour 14 – 17 ans :

2 jeunes se sont manifestés pour un projet de séjour sur la deuxième quinzaine de juillet. Ils voudraient partir sur un séjour multi activités (kart, motos, canoé kayak, farniente...) Nous en avons discuté et nous devons nous recontacter d'ici peu. **N'hésitez pas à me joindre pour plus d'informations.**

Coups de Pouce Sympa pour Projet Sympa - Départ Autonome

Retrait de dossiers pour projets :

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide « Coup de Pouce Sympa pour Projet Sympa » : ou simplement pour t'aider à monter le projet et/ou si besoin, pour avoir une aide financière. La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet « Carnet de Route » disponible au service animation. Les dossiers doivent être retournés à la Mairie avant le 15 juin.

Soirée de présentation projets 2006

Une soirée de présentation des projets « Coup de Pouce » aidés en 2006 est prévue le vendredi 8 juin à 19h30 à la Grange Freydane : les jeunes y présenteront leurs vacances. L'entrée est libre, les jeunes ayant en tête un projet pour cette année sont vivement encouragés à venir assister à la présentation de leurs prédécesseurs.

Renseignements auprès d'Emilie au Service Animation, au 04.76.89.86.00

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

Site web : <http://revel-belledonne.com>.

Vie Associative

Club Sénior Le Perlet : Des activités soutenues

Riche de son renouveau et fort de ses 82 membres (très) actifs, le club a engagé de multiples activités au cours de ce 1^{er} semestre 2007 (§ Brèves de Revel Dialogue de mars 2007).

Si certaines activités, comme la gym douce, la gym aquatique, l'atelier mémoire ou les traditionnels jeux de société du mercredi après-midi, salle Jean Riboud, vont connaître une pause avec l'arrivée de l'été, d'autres vont se développer ; c'est le cas notamment du vélo et de la randonnée pédestre.

■ La randonnée pédestre

Sous la conduite attentionnée de Dominique BEGHIN et sous des cieux le plus souvent cléments, la randonnée pédestre a connu un véritable engouement ; une vingtaine de personnes ont participé aux sorties hebdomadaires du vendredi après-midi (rendez-vous à 13h30 au parking, sur le coté de l'école).

Après avoir parcouru et souvent découvert le charme des chemins et sentiers revélois, le groupe n'a pas hésité à franchir les limites communales pour explorer d'autres territoires du Balcon de Belledonne : Sainte Agnès et le col de Mouilles, le Mas Julien et le col du Pré Long, Le Pérérée et Combeloup, Venon et son fameux chêne pluri centenaire.

Chacun apprécie, aux pauses bien méritées, le partage de boissons et pâtisseries confectionnées par les participants.

En ce printemps, le point d'orgue est constitué d'une escapade de 2 jours dans le Lubéron les 24 et 25 mai. Les randonneurs arpenteront le Colorado provençal et ses paysages d'ocre aux multiples couleurs, les Gorges de Régalon, Gordes et ses traditionnelles Bories, l'Abbaye cistercienne de Sénanque. A suivre

...

Les randonneurs seront physiquement prêts le 16 juin pour participer à l'inauguration du refuge de La Pra.



■ Les séniors au volant

Conscients de la nécessité de revisiter le code de la route et de s'adapter aux conditions de circulation, les membres du Perlet organisaient, le mardi 17 avril à Revel, une rencontre avec la prévention routière. Avec des moyens audiovisuels, les nombreux participants mettaient à jour leurs connaissances de la pratique routière et se familiarisaient aux problèmes rencontrés au quotidien en matière de sécurité ou d'insécurité.

■ Sorties touristiques et soirée spectacle

Après le voyage du 30 janvier à la foire de la Sainte Ours dans le Val d'Aoste (en Italie), le Perlet se déplaçait en nombre le 27 avril au soir à la patinoire Pôle Sud à Grenoble. Plus de 100 personnes enthousiastes ont assisté aux exploits des patineurs du Grand Cirque de Moscou sur glace. Un car avait même été mis en place pour permettre ce déplacement en toute tranquillité. A refaire !

Sortie de printemps

Le 2 juin Le Perlet organise sa traditionnelle sortie touristique de printemps « Autour du Mont Pilat » (Loire).

Longue d'environ 260 Km, cette excursion en car permettra de découvrir :

- * L'atelier d'un artisan verrier « l'atelier du reflet » à Saint Molin Molette,
- * Le musée Maison de la Radio TSF à Saint Appolinard
- * La maison des tresses et des lacets à la Terrasse sur Dorlay.

Le programme inclut le déjeuner dans une ferme auberge à Saint Appolinard comprenant :

- * Les charcuteries de la ferme (terrines et saucisson)
- * Un coq au vin accompagné d'un gratin fermier et salade verte
- * Fromage blanc ou sec
- * Vin et café

Le coût a été fixé à 45 Euros / personne sur la base de 55 personnes.

Les inscriptions accompagnées de leur règlement (chèque bancaire libellé à l'ordre du Club Le Perlet) sont à adresser avant le 15 mai à André BERARD (L'Enclose tel : 04 76 89 81 54) ou à Robert ANGELIER (Les Roussets tel : 04 76 89 87 39).

Huile de noix, pressée spéciale Le Perlet :

Faites la découvrir à vos amis !

Sous la houlette d'André BERARD, les membres du club, bénéficiant du savoir-faire de l'APPAR, ont pressé dans les locaux du Moulin et mis en bouteille la déjà réputée huile de noix de Revel. Ces bouteilles, ornées d'une

belle étiquette sont proposées à la vente auprès des membres du Perlet (André BERARD, Nicole BERNARD) mais aussi à la Chèvrerie Burnet, la Boulangerie Giroud, la Ferme Perrot à Murianette, la Poissonnerie Le Petit Bateau.

A consommer sans modération mais, prenez vos précautions, les stocks seront vite épuisés !



Info sorties vélo

Pour satisfaire le plus grand nombre, les sorties vélo ont lieu le dimanche et le mercredi

- * Sortie le dimanche : contact Gérard GINESTE (tel : 04 76 89 80 32) ou Robert ANGELIER (tel : 04 76 89 87 39)
- * Sortie le mercredi : contact Christian Selva (Charrières neuves)

Marie Béghin

Tous les seniors du club Le Perlet tiennent à s'associer à la profonde peine de Françoise et Dominique frappés cruellement par la tragique et brutale disparition de leur fille Marie.

Marie était une passionnée de montagne tout comme ses Parents et en particulier son Papa, Dominique qui se dévoue si gentiment pour nos seniors dans la préparation et l'encadrement des randonnées du vendredi.

Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

Lors de son Assemblée Générale tenue en Mairie le 19 mars, le Syndicat d'Initiative a reconstitué son Conseil d'Administration et son Bureau :

Président d'honneur: Bernard MICHON, Maire de Revel

Président: Roger BANCHET

Vice – Présidents : Dominique BEGHIN Gabriel TARTARI –

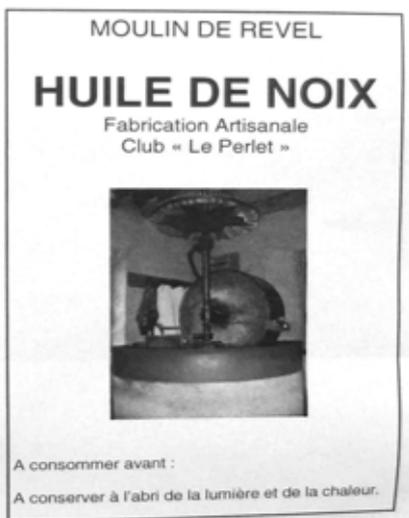
Vice - Présidente Trésorière ~ Nicole BELIN

Trésorière Adjointe: Nicole MERLIER

Secrétaire, chargée de la documentation et de l'information: Geneviève GIROUD

Secrétaire Adjoint: Daniel IBOUD

Membres du Conseil d'Administration : Robert ANGELIER, Hélène BOUSSANT, José DELGADO,



Jacky FROGER, Dominique GAVILLON, Laurence LEROUX, Laurent OLEK, Isabelle POULAIN.

Le Conseil sera complété de représentants des hébergeurs, des artisans et commerçants, de l'Équipement, de l'Office National des Forêts et du Club Alpin Français.

Porte de Belledonne

Après une présentation de l'activité de l'année écoulée essentiellement axée sur l'organisation du 9ème Salon des Peintres de Belledonne et Artistes de Revel qui a tenu toutes ses promesses (31 artistes, 1 630 visiteurs) et l'adoption des comptes, les membres ont pris connaissance et discuté du projet de création cet été à Revel d'un Bureau d'accueil et d'information touristique dénommé "Porte de Belledonne".

Le Syndicat d'Initiative projette en effet de louer pour 3 mois le chalet pour l'instant inoccupé construit à la Bourgeat sur le CD montant de Domène. Ouvert quotidiennement, à titre temporaire et expérimental de la mi-juin au début septembre, ce Bureau d'accueil fonctionnera avec le concours d'un(e) stagiaire et des bénévoles de l'Association. En réseau avec les multiples acteurs du tourisme local, il se propose d'apporter les services pratiques que l'on trouve généralement dans les Offices de Tourisme:

Information générale sur Revel et le massif de Belledonne,

informations touristiques :

- * les randonnées dans le massif au départ de Revel, suggestion d'itinéraires, distribution de dépliants et vente de topoguides,
- * l'hébergement et la restauration à Revel et dans le massif : chambres et tables d'hôte, gîtes d'étapes, restaurants, refuges,
- * l'approvisionnement à Revel: épicerie, boulangerie-viennoiserie, chèvreserie, huilerie, ...
- * des info sur la vie locale à Revel, activité des associations,
- * bulletin météo quotidiennement mis à jour,
- * des info sur la Route du Balcon de Belledonne, la pêche dans les lacs et rivières, les artistes et leurs ateliers en Belledonne, les diverses animations organisées dans le massif,

- * des info sur les stations de Belledonne: Chamrousse, Uriage, Les Sept-Laux, Vizille, ... et les principaux sites touristiques de l'Isère,

Les visiteurs devraient pouvoir trouver les éléments nécessaires à la réussite de leur séjour: conseils et informations, adresses utiles, consultation de livres et topoguides sur Belledonne, achat de livres topoguides, posters, cartes postales,

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs, divers aménagements intérieurs et extérieurs du chalet sont à l'étude.

Dans le même temps, le Syndicat d'Initiative recherche divers partenariats pour assurer le financement de cette opération. Outre l'appui



de la Municipalité de Revel et de la Communauté de Communes du Bacon de Belledonne, ce projet devrait recevoir une aide substantielle de l'Europe à travers son programme Leader + géré localement par Espaces Belledonne, du Conseil Général de l'Isère et du Pays du Grésivaudan.

Cette action vient s'insérer dans la politique menée depuis plusieurs années par la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne en faveur du développement touristique et de l'amélioration de l'accueil.

A la fermeture de ce Bureau, l'analyse des demandes et des attentes des visiteurs permettra d'évaluer le bien fondé d'un tel équipement pour le massif et d'en étudier son éventuelle pérennité.

Rendez-vous le samedi 16 juin pour son ouverture, jour également marqué par l'inauguration officielle du refuge de La Pra.

■ Campagne 2007 de fleurissement

Dans le prolongement de l'importante action de sensibilisation entreprise en 1995 (distribution à tous les habitants de sachets de graines de fleurs, participation au concours départemental des maisons et village fleuris - revélois primés) qui a constitué pour notre commune le point de départ du fleurissement d6 lieux publics, Nicole BELIN et Nicole MERLIER sont chargées de prendre en mains la participation de Revel à la campagne 2007.

Bernard MICHON indique les travaux de la commune pour l'amélioration du fleurissement, sur la place et en divers lieux publics ; il apportera une attention particulière au fleurissement aux abords du chalet d'accueil.

■ Chemins de randonnée

La Communauté de Communes a réalisé sur son territoire un important travail de recensement et de balisage de sentiers et édité une carte de promenades et randonnées. Ce sont aujourd'hui quelques 300 km d'itinéraires de randonnée qui sont entretenus. En complément, il est suggéré, pour la partie habitée de la commune de Revel, de Beauregard à Freydières, de créer des itinéraires en boucle au départ du village. Les itinéraires et sentiers existent; seuls leur balisage et leur entretien sont à réaliser. De nouvelles propositions seront présentées à la Commune et à la CCBB.

■ autres sujets abordés

- * Édition d'un document " Revel en Fête " à partir des informations recueillies lors de la réunion inter-associations,
- * Apport et mise à jour d'informations sur le site www.revel-belledonne.com
- * Réédition de cartes postales de Revel.

Vous êtes intéressés par l'activité développée par le Syndicat d'Initiative, vous avez des suggestions à formuler, n'hésitez pas à nous contacter:

Roger BANCHET tél. 04 76 89 80 04
banchet.roger@wanadoo.fr

AFR : un agenda bien rempli !

- ☞ Samedi 12 mai à 20h30 salle de l'Oursière : en collaboration avec le C8, soirée théâtre (sur réservation au 04.76.89.84.56). Tarif unique : 3 €
- ☞ Samedi 2 juin à 15h30 salle de l'Oursière : théâtre enfants. Entrée gratuite.
- ☞ Vendredi 22 juin à 18h30 Grange Freydane et Maison Guimet : vernissage des expositions - Atelier bois, Arts Plastiques et Aquarelle.
- ☞ Samedi 23 juin à partir de 14h00 à l'Espace Guimet : la **fête de l'été** en collaboration avec l'APE, la PAQ (« Pour une Alimentation de Qualité »), et la chorale « A travers chants ». Au programme :
 - De nombreux stands avec des lots à gagner pour les enfants
 - Une buvette
 - Une représentation des élèves de l'école de cirque de Revel
 - Le concert de la chorale de Revel à 18h00 à l'église
 - Le spectacle des élèves de l'activité Hip Hop à 19h00 salle de l'Oursière (A noter : annoncée initialement le 16 juin, cette représentation a été intégrée à la fête de l'été)
 - Le repas préparé par la PAQ (Pour une Alimentation de Qualité)
 - La soirée en musique animée par l'AFR
- ☞ Dimanche 24 juin à 18h00 à l'église : concert de guitare avec les élèves de Monica Hönle.

■ AFR Théâtre - C8

Métro'comix par la compagnie Revel'Act

Scénario : Caroline, Claire, Cathy, Dominique, Henri-Pierre, Jean-Pierre, Monique, Philippe, Philippe, et Sylvain – sous la direction de Léon Rodrigues.

Vous les avez peut-être vu l'année dernière, dans les affres de la préparation du mariage de Georges (« Georges se marie »). Les voici à présent perdus sur un quai de métro. Pour découvrir leurs nouvelles aventures, venez les voir dans une salle de l'Oursière confiée aux mains expertes du C8 !

Début du spectacle : 20h30. Tarif unique : 3€ par personne (entracte avec bar). Attention, le nombre de places est limité. Réservez vite vos entrées au 04.76.89.84.56 (après 19h).

- 15h – 16h : initiation enfants
- Cours individuels à partir de 16h

Tarifs pour la semaine de stage :

- Orchestre 2h : 50€
- Initiation enfants (à partir de 5 ans ½) en groupe 1h : 40€
- Cours individuels 30mn : 60€ (possible en groupe)

Intervenante : Monica Hönle, professeur de guitare et d'éveil musical.

Renseignements : Monica Hönle au 04.76.41.31.43 ou 06.31.15.71.50

Monica.hoenle@wanadoo.fr

ARTS MULTIPLES

Rencontre Théâtrale

La Compagnie Revel'Act présente :

Métro'comic

SAMEDI 12 MAI

20h30

Mise en scène : Léon Rodrigues

Theatre de L'Oursière à REVEL

Réservation au : 04.76.89.84.56

Rappel Activités bruyantes

Rappel des horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuses, bricolage divers...).

	Matin	Après	Midi
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30	
Samedi	9h / 12h	15h / 19h	
Dim et jours fériés	10h / 12h	Repos	

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

Feu de déchets végétaux

Contrairement à de nombreuses communes péri-urbaines, Revel n'a pas réglementé la pratique des feux de déchets végétaux et préfère s'en remettre au bon sens des Revelois.

Il est rappelé que le feu reste une pratique polluante et qu'il faut lui préférer le broyage et le compostage. Quand le feu reste la seule alternative, il est vivement recommandé de brûler des déchets les plus secs possibles et à des moments de la journée et dans des conditions où la fumée montera droit limitant ainsi la gêne pour le voisinage.

Stage de guitare à Revel - 27 au 31 août 2007

Orchestre, musiques, chansons et danses de France. Initiation à la guitare, cours individuels.

Lieu du stage : Grange Freydane.

Programme :

- L'initiation Enfants permet une première approche ludique de l'instrument.
- L'initiation Adultes s'adresse aux personnes qui souhaitent découvrir la guitare.
- L'orchestre s'adresse aux enfants du cours de Monica Hönle (2006-2007). Le thème de cette année : musiques de France, à travers les siècles et les régions.

Un concert de fin de stage est prévu le vendredi 31 août à 18h30 à l'église de Revel.

Déroulement :

- 10h – 12h : Orchestre

Chorale à travers chants

Comme certains le savent déjà, depuis septembre dernier la chorale de Revel a un nouveau chef de chœur en la personne de Denis Cavalier.

C'est avec un grand plaisir que celle-ci vous dévoilera le fruit de son travail à l'occasion

d'un concert qui aura lieu le vendredi 15 juin 2007 à 20H30, en l'église de Revel.

Un autre groupe musical se joindra à la chorale de Revel pour cette soirée.

Au programme : variété française, gospel, nocturnes de Mozart..

Venez nombreux passer une agréable soirée.

Tarif : 5 Euros - Réduit : 3 Euros (enfants de + 12 ans, étudiant, chômeur, ...)

A noter également que la chorale de Revel participera à un concert en l'église de Saint-Agnès le mercredi 6 Juin en association avec d'autres chorales.

ROC VTT

Mardi 8 mai à Freydières venez supporter les Revelois lors de la deuxième manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes (épreuve qualificative pour le national).

A 10 H 00, course d'orientation, à 13 H 30 épreuve de descente.



Comite des fêtes

Programme de fin d'année scolaire chargé pour Le Comite des fêtes qui vous convie à 3 de ses traditionnels rendez-vous :

- ☞ Le dimanche 27 mai pour son vide grenier où nous vous rappelons qu'une pré-inscription est fortement recommandée car le nombre de places est limité et les personnes qui se seront pré-inscrites seront prioritaires .
- ☞ Nous allumerons le barbecue le pour la soirée cinéma qui se déroule dans une ambiance conviviale.
- ☞ Le samedi 7 juillet pour la fête du village bal et feux d'artifice. Le comite des fêtes espère que les Reveloises et Revelois viendront nombreux pour reconforter et donner du courage à la poignée de bénévoles qui organise cette fête.



Dépannages Informatique

à domicile

Déplacement offert sur Revel

Ivan MACHETTO

La Bourgeat - REVEL

N° SIRET:43316046200027

04 76 89 85 66 / 0678 807 237

Paroles d'écoliers

Les élèves de CE2 de l'école de Revel ont écrit des poèmes. Ils ont voté pour en choisir 6 à faire paraître dans le Revel Dialogue.

Toute la classe a également écrit un poème collectif "si j'étais".

La montagne

La végétation comme le caméléon
La hauteur comme l'heure
Vert comme les sapins clairs
L'arbre comme les feuilles
Le tronc est marron
La neige comme le coton
Le nuage comme l'animal
Eloi marche sur les noix
Le froid comme le ciel
La montagne comme le Grand Colon
Ma nature est belle et je l'aime

Antoine

Les escargots

Ils sont aimés par les oiseaux
et aussi par les chameaux
Les escargots c'est ultra rigolo
J'ai deux escargots qui s'appellent Mollo et
Glou
Ils mangent du poireau et des haricots
Ils n'ont jamais de bobos
Ils ne font jamais dodo
Malheureusement pour eux, ils finissent au
fourneau
C'est bon quand c'est chaud !

Anouk

L'amour,

L'amour, c'est rouge.
L'amour... Oh l'amour !
C'est une responsabilité,
C'est pas rien l'amour.
L'amour, c'est rouge comme les roses,
L'amour, c'est imaginaire
Comme la mer.
L'amour c'est comme au paradis,
C'est jamais fini.
L'amour c'est tout ce que l'on est
C'est le monde entier !
L'amour c'est un monde magique !
L'amour c'est deux êtres de chair
Qui fondent des liens indestructibles...

Florian

La montagne

Belle comme une reine
Parfois pointue comme un poignard
Grande comme une girafe
En hiver, avec ses sommets enneigés
Elle nous offre un spectacle de toute beauté
Qui nous émerveille jusqu'au printemps
En Avril, le manteau blanc se retire
La fonte des neiges remplit alors les
rivières
Et laisse la place au manteau vert.
En été, c'est la saison des randonnées,
On se balade dans le creux des vallées
Pour profiter des endroits ombragés.
En Automne, elle se pare de mille couleurs
Qui nous apportent le bonheur
Mais ça nous annonce le retour de l'hiver.

Guillaume

La magie des plantes

J'aime les arbres et les fleurs
Grandes ou petites
Je les adore chaque heure.
Je ne veux pas leur faire du mal.
Pour ne pas briser mon cœur.
Si je le cassais ce serait la fin
Des marguerites et des jasmins.
En revanche les orchidées me donnent des idées.
J'ai envie de les dessiner.
Les arbres eux me font rêver
Ils me donnent envie de les planter
Sur d'autres planètes, sur d'autres fenêtres.
Dans la galaxie et dans l'infini
Ils s'habitueront à ne plus avoir d'air
A ne plus être sur terre.
Les fleurs et les arbres me font dormir
Comme une jonquille qui s'étire
Du soir au matin
Qui s'illuminera le lendemain.
Toute ma vie je les protégerai

Je les regarderai et les admirerai
Pour que dans les siècles à venir
D'autres enfants puissent les découvrir.

Emma

Le bateau

Un drôle de bateau.
C'est beaucoup de bouleaux.
Dedans c'est super car ça sent le parfum.
Tout en haut du mât il y a des mouettes.
A côté de nous, il y a des pédalos.
Dans le bateau il fait vraiment trop chaud.
Le mât c'est le roi de l'eau.
Le bateau est comme le prince des oiseaux.
Sur le bateau j'ai planté des roseaux
C'était trop rigolo.

Rémi

Si j'étais

Si j'étais un champignon je me rendrais à
Champion

Si j'étais un poisson, je prendrais des
cours de natation

Si j'étais un verre je serais vert

Si j'étais un violoncelle je pourrais
me remplir de sel

Si j'étais un éléphant je mangerais
tous les enfants

Si j'étais le vent je soufflerais sur
les flancs

Si j'étais une fleur j'aurais un cœur

Si j'étais un requin, je jouerais le
rôle d'Arlequin

Si j'étais une mouche je serais
louche

Si j'étais du miel, je serais bleu
comme le ciel

Si j'étais un lapin je serais coquin

Si j'étais un bateau je planerais sur
l'eau

Mais je suis un enfant et je ne peux
pas être toutes les choses en même
temps...

La classe de CE2

PERRAULT méli-mélo
Contes à voir et en voix

Par l'Atelier Théâtre
du lycée Pablo Neruda

Heure Bleue : 3 mai à 20h30
Lycée Neruda : 14, 15 et 16 mai à 20h30

rhônealpes
Saint-Martin-d'Hères
THÉÂTRE DU RÉEL

La Vie Révéloise, L'Avis Révélois

État Civil...

Naissances

- 🔗 MOSSET Arnaud Corentin, né le 12 janvier
- 🔗 PIARULLI Ambre Giovannina, née le 14 janvier
- 🔗 PIARULLI Romane Madeleine, née le 14 janvier
- 🔗 BERNARD Florian René Gilbert, né le 19 janvier
- 🔗 SLIPPER Emmanuelle Lesley, née le 26 janvier
- 🔗 BOYER Judith Louise, née le 08 février
- 🔗 MICHEL Garance Astrig, née le 15 février
- 🔗 LION Jessica Denise Armance, née le 03 mars
- 🔗 RUBIO—GIRONA Alana, née le 03 avril

Adieu à Marie BEGHIN

Notre communauté a une nouvelle fois payé un lourd tribut à la montagne. Après les tragiques disparitions, l'an passé en montagne de Jean-Marie Matringe et Thierry Nief, c'est Marie Béghin qui nous a quittés en ce week-end

jeune enfance la randonnée et l'escalade. Elle voua sa vie à cette passion.

Participant à des compétitions indoor et outdoor, elle s'était notamment classée, 7ème de la coupe du monde en 1998 et championne de France de bloc en 1999.

Les hautes falaises du Verdon, du Vercors, des Calanques de Cassis et bien d'autres sites en Europe étaient son terrain de prédilection. Elle rêvait de conquérir les parois abruptes du Yosemite !

Elle consacra sa vie à faire partager son hobby et sa pratique de la montagne aux jeunes et adolescents, initiant et encadrant des groupes associatifs, notamment de l'ASPTT.

Ce 7 avril, sous une belle journée printanière alors que les conditions de sécurité semblaient réunies, elle était près du Col de l'Izoard, balayée par une avalanche sous les yeux de son compagnon et de son frère. Malgré l'ARVA et l'immédiat dégagement de la neige, ils ne purent arriver à temps pour la secourir.

Très nombreux étaient ses amis aux obsèques présidés à Digne par P. Philippe Mouy. Au terme d'une cérémonie empreinte de ferveur et d'émotion, tous témoignaient à sa famille leur profonde sympathie.

Marie était l'une des 3 enfants de Dominique Béghin, animateur de la randonnée au sein du Club Le Perlet et Vice-Président du Syndicat d'Initiative, économiste à la Paroisse la Croix de Belledonne et de Françoise Béghin, coordonnatrice pour Revel de la Paroisse. Originaires du Nord, tous 2 ont choisi pour leur retraite, Revel pour sa qualité de vie et, bien sûr, son cadre montagnard.

Nous leurs présentons nos plus sincères condoléances et leur renouvelons toute notre amitié.

Roger BANCHET



pascal. Agée de 41 ans, Marie, professeur de mathématiques, pratiquait depuis sa plus

Portrait revelois

Les adeptes du modelage à Revel et les nombreux visiteurs des biennales des peintres de Belledonne connaissent bien Gaby Tartari. A la retraite depuis quelques années, il s'est passionné pour la peinture et le modelage au point de se tailler une petite renommée qui dépasse largement le périmètre du village

Après 40 ans passés à Revel, Gaby et son épouse Christiane retournent cet été vivre dans la vallée et se préparent à quitter Revel avec un gros pincement au cœur.



40 ans pour une famille, c'est une belle tranche de la vie. Les quarante dernières années pour Revel c'est une période de profonde mutation. Le témoignage de la famille Tartari et son lot d'anecdotes est l'occasion pour beaucoup de mieux connaître Revel.

Gérant d'une petite entreprise de bâtiment, Gaby connaissait Revel pour y avoir réalisé des prestations pour le compte de la commune. Ayant également passé quelques temps avec sa famille à l'hôtel de Revel pour une convalescence, ils goûtent les charmes du village et décident de se construire une résidence secondaire au Mont dans laquelle ils s'installeront bientôt.

1966, l'exode rural vidait encore nos campagnes mais c'était l'époque des toutes premières installations des « gens de la ville ». Ces étrangers qui achetaient un terrain pour se construire une maison allaient bientôt inverser la courbe de décroissance de la population reveloise.

Revel comptait à cette époque moins de 400 âmes, les cloches sonnaient encore à la force des bras. Un seul instituteur pour une classe

unique, une secrétaire de mairie (pour la petite histoire mariée à l'instituteur) et un unique cantonnier.

A cette époque bien sur, pas besoin d'associations sportives ou culturelles. La vie du village, se passait notamment dans les 3 cafés dont l'un faisant encore hôtel et épicerie.

Revel venait d'avoir sa morgue à l'entrée du cimetière (construite par l'entreprise de Gaby). Il faut savoir qu'avant sa construction, les montagnards décédés dans nos montagnes étaient installés dans les bureaux de la mairie en attendant leur transport dans la vallée.

Revel avait encore l'arbre de son clocher que même le président Coty de passage à Vizille était venu voir quelques années auparavant.

Pendant un temps, Revel avait également compté un animal domestique un peu inhabituel. Une pie tombée du nid fut nourrie à la main de pain et de lait et se laissa apprivoiser par Gaby. Pour faire honneur à son espèce elle volait des cigarettes dans la maison et des cacahuètes dans le bistro. Elle partait se promener avec le chien et allait attendre les enfants à la sortie l'école. Apprivoisée comme un chien elle répondait au sifflement et se posait sur l'épaule de son maître.



Cet été, Gaby et Christiane tournent une page mais ne doutons pas qu'ils reviendront nous voir le samedi sur le marché et bien sûr à la prochaine biennale.

Bon vent à tous deux !

Dominique Maillet

En raison de son départ Gaby met en vente une partie de sa collection de tableaux, dessins et sculptures. Si vous êtes intéressés, vous pouvez le joindre au 04 76 89 81 11

La campagne se réveille

"Citoyenne, citoyen la campagne se réveille, nous allons voter

Balancier oscillant entre armes et colombes
les balles perdues cinglent à nos oreilles de
patriotes !

"Citoyenne, citoyen la campagne se réveille,
nous allons voter. Les vaches, les moutons,
les oués, les dindons, s'en vont aux champs,
ni pus ni moins qu'tous les aut's jours. En
fientant d'loin en loin l'long des affiches du
bourg.

D' la guerre et d' la paix sociale - entre une
larme et un sourire la radio et la télé aux
grands combats des mang'oires s'préparent —
c' tantoût on vote à la mairie et
les grands mots qui flût'nt sul'
dessous du vent qui passe :
S'écurité, rapidité, limpôt e le
chômage l'égalité des chances,
la Patrie !.. chacun des
candidats y a mis l'accent sur
nos intérêts pour s'asseoir su
le trône.

C'est l'Peup' souverain qui lit
les affiches et les relits. J'allons
la faire aller à dia ou ben à hue
! Pas d'abstention ! C'est vous
idé's qui vous appellent.
Profitez de c'que j'ons l'suffrage
univarsel !»



Y'a le l'ptit Nicolas - lui y est tourné vers tous
les Français des champs et des villes — Y'a
Les larmes de la Micheline Chaban-Delmas
qui coulent comme e l'ruisseau et submerge
l'émotion eu de Nicolas. Ya la Ségolène qui
tricote un bonnet phrygien à la Marianne avec
une belle rose su 'l dessus - pour sa Blanche
neige.

Y a le Dominique qu'a laissé sa jument dans le
près. Elle rumine l'avoinée de son maître avec
les vaches, les moutons, les oués, les
dindons qui font la sourde oreille au beaux
discours d'Alain — Y boit ben un canon e tant
en temps, pour un oui pour un non comme qui
dirait son frère Jacques qui lui veut que du
bien.

S'fout un peu qu'leurs gardeux ait nom Nicolas
ou nom Ségolène Qui souét noir comme eun'
taupe ou noiraud coumm' radis noir l's
breum'nt, i's béln't, ils glouss'nt tout coumm'les
gens qui vot'nt.

Mais i's sav'nt pas c'que c'est qu'geuler : Viv'
le Président. C'est un tel qu'est élu !.. les
électeurs vont bouére. D'aucuns coumme à la
noc', d'aut's coumme à l'entarr'ment,

Et l'souèr el'Peup souverain s'en r'tourne en
brancillant ! Y a du vent !.. Y a du vent qui fait
tomber les pouères

**Texte de "feu" Gaston Coté
et Alain de Borniol**

Pour une liaison DOMENE-REVEL

La liaison Grenoble-Domène est maintenant
performante (confortable, fréquente, rapide).
Le temps est maintenant venu de prolonger
cette liaison par une liaison Domène-Revel et
Balcon de Belledonne.

Il y a deux raisons impératives à un tel
projet.

La première est qu'il y a une réelle
demande dans un bassin de plusieurs
milliers d'habitants. La seconde -et c'est
sur celle-ci que nous voudrions nous
étendre- est que nous n'avons plus le
choix. *Il s'agit tout simplement d'une
question de solidarité avec les générations
futures, celles de nos enfants et petits
enfants.* Le temps du doute et des
polémiques est révolu. Il est désormais
établi scientifiquement que le
réchauffement climatique de la planète est
d'origine essentiellement humaine et qu'il
constitue un péril écologique et social majeur.
Tous les climatologues estiment maintenant
que le climat est susceptible d'être soumis à
de brusques effets d'emballement et que
malheureusement les changements
climatiques se développent de manière
exponentielle, même si nous ne voyons pas
encore leurs effets dans toute leur ampleur.
L'urgence est donc de faire baisser les
émissions de gaz à effet de serre car dans
l'échelle des risques, tout ce qui participe à cet
effet est un risque supérieur à tous les autres.

Or nous assistons à un dérapage permanent
vers toujours plus de trafic routier qui participe
à la raréfaction du pétrole d'une part et à
l'aggravation de l'effet de serre d'autre part.
Globalement sur une génération, le recours
aux transports routiers a doublé. Ce
phénomène est bien visible sur les routes de
Revel et du Balcon de Belledonne qui
deviennent chaque année plus chargées et
donc plus dangereuses. Les progrès

techniques rendent les voitures plus économes en carburant et moins polluantes bien sûr... mais leur nombre croissant, leur poids en constante augmentation avec notamment l'apparition des 4*4 ainsi que les distances parcourues toujours plus grandes, annulent ces progrès.

Les générations futures payent pour l'automobiliste d'aujourd'hui. Ne nions pas l'évidence. A l'opposé, ne cédon pas à l'angoisse et à la fatalité qui conduisent à l'immobilisme. Prenons l'exacte mesure des choses et agissons ensemble en prenant acte d'un changement de cap nécessaire. Concrètement ici, à Revel, nous pouvons



promouvoir d'autres comportements. D'autant que nous sommes nombreux à avoir parfaitement saisi les enjeux, à être prêts à réviser nos modes de vie, à vouloir aller vers une société plus responsable. Mais cette mutation individuelle sera d'autant plus facile si elle s'inscrit dans une *dynamique collective*. Revel doit s'inscrire résolument dans cette voie du développement durable. C'est une commune qui a toujours su faire face en innovant... Les avantages d'un transport collectif desservant Revel et ses hameaux, transport qui pourrait également la relier aux autres communes du balcon de Belledonne, sont tels que, même si la mise en place peut s'avérer déficitaire dans un premier temps, très vite de nombreuses personnes en activité feront le choix de ce type de transport plus convivial, moins risqué, plus responsable, à condition que cette liaison se raccorde correctement à la liaison existante avec Grenoble.

Pourquoi d'ailleurs Revel ne deviendrait-elle pas *exemplaire* dans le domaine du développement durable en proposant par exemple un transport par bus roulant avec une énergie propre ? Revel doit faire preuve de lucidité et de courage. Elle le peut. Elle le doit à ses enfants et petits enfants.

Mme Jacquemier

Redécouvrons le Stop

Bien sûr que je suis un fan du tram et surtout des nouvelles rames circulant sur les lignes B et C. Bien sûr que je préfère les transports en commun aux embouteillages et à la pollution. Bien sûr qu'une offre accrue des transports en commun et notamment une réouverture de la gare de Domène sont le sens de l'histoire.

Mais j'ai toujours une petite réticence à demander aux hommes politiques d'être plus sensibilisés que nous, les citoyens lambda. Et sur les transports en commun, nous avons tous de gros progrès à faire.

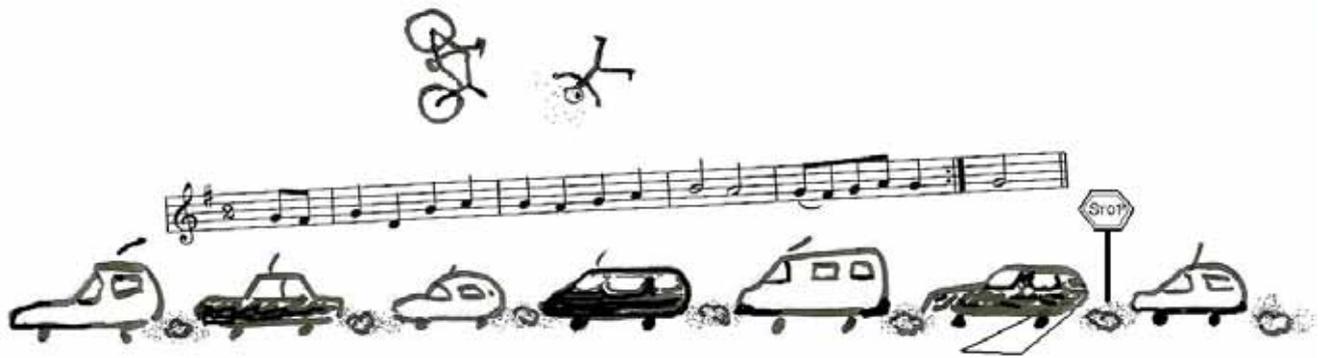
Combien de votants qui en avaient la possibilité sont en effet venu à pieds à la salle de l'Oursière ou en usant du covoiturage. Combien de Revelois covoiturent ou font du stop pour rejoindre les transports en commun à Domène.



Certes, de multiples contraintes empêchent la plupart d'entre nous de le faire régulièrement mais ils peuvent alors exprimer leur civisme en prenant les stoppeurs.

A bientôt dans votre voiture

Un stoppeur assidu



Comportement sur la route

Je descendais la route des Jacquets en VTT pour aller sur Pont-Rajat quand j'ai vu que des voitures arrivaient au stop, qu'elles ont marqué (tout au moins pour la première des 4...). J'ai ralenti un peu car je me demandais ce qui allait se passer et bien sûr, la première a démarré, suivie des autres : freinage d'urgence pour moi !

Je ne suis pas tombé, mais je me suis arrêté presque au contact des voitures qui montaient. Ma roue qui s'est bloqué sous l'urgence du freinage m'a contraint à gagner le bord de la route à pied où j'ai pu tout remettre en ordre et repartir.

Rien que de très banal sauf que les voitures ont "grillé" le stop devant moi, et ne se sont pas inquiétées de ce qui m'obligeait à repartir à pied.

Comme les panneaux lumineux le disent, "savoir conduire c'est savoir se conduire"....

Gilles Durville

J'ai été à Cardiff Voir Les Rolling Stones (grâce au coup de pouce)

Début août, mon ami Thimothée et sa famille viennent passer un dimanche à Revel. En montant à Freydières, il me dit que le mardi suivant, il allait voir les Stones à Nice. Et qu'il aimerait voir « The Biggerbang » à Cardiff pour le dernier concert de la tournée, un événement inoubliable ! Je lui proposai de l'accompagner et c'était parti. Commencent alors des appels fréquents, pour déterminer les moyens de transport, trouver des places à des prix raisonnables et organiser un peu notre périple.

Revel Dialogue N° 74

Samedi 26 août : Thimothée arrive de Lyon dans la soirée avec sa cape des Rolling Stones sur le dos ainsi que le « tee-shirt à la langue ». Petits préparatifs avant de se coucher tôt.

Dimanche 27 : Lever à 6h et, coïncidence qui pourrait être un signe, c'est la voix de Mick Jagger qui nous réveille. Dernières mises au point avant de partir pour l'aéroport de St Geoirs. Un peu d'attente, les derniers « au revoir », puis on monte dans notre bel avion bleu. Suite à un voyage quelque peu perturbé, on arrive à London Stansted où l'on prend des tickets de car pour Cardiff afin ne plus avoir de soucis de transports. L'auto-stop était pourtant prévu au départ. Arrivés à destination, ne sachant où manger, ni dormir, on fait un petit tour de la ville alors en pleine « party » pour finalement déjeuner dans un Mac Do et décider de dormir à la gare routière. On aurait bien voulu dormir dans un hôtel mais comme l'ont si bien dit les sexagénaires, « *You can't always get what you want* ». On s'endort alors dans un abribus gallois aux côtés des clochards.

Lundi 28 : Lever très tôt en raison d'un confort particulier et malgré les cris désespérés de nos estomacs, les restaurants n'ouvrent pas avant 9h. Nous avons ainsi pu entamer un bref tour de la capitale en passant par le parc et les ruelles. A l'heure tant attendue, nous sommes allés au « Prince of Wales », un restaurant qui deviendra notre quotidien et dans lequel nous prenons seulement le « traditional breakfast » puisque tous les autres repas sont refusés aux mineurs dans les restos. On se lance ensuite dans un grand tour de la ville éprouvant à cause de nos sacs très lourds mais intéressant et amusant surtout pour l'originalité de Cardiff que nous connaissons désormais par cœur. Après un hamburger pas très satisfaisant, on va se coucher dehors, devant le millenium stadium, le lieu de notre soirée du lendemain.

Mardi 29 : Jour J. N'ayant trouvé aucune consigne dans la ville, on s'est levé très tôt pour cacher nos affaires dans un buisson sans

être vus. Après notre « traditional breakfast », on est retourné directement vers l'énorme stade devant lequel nous allions attendre toute la journée tout en vérifiant à tour de rôle si les sacs étaient toujours à leur place. Ca y est, le magasin officiel de la tournée se met en place devant nous et on entre tout de suite acheter le Tee-shirt de l'événement. Ensuite, à 17h37 précises, nous avons été les troisièmes à entrer dans les gradins, c'était géant !

Jusqu'à 18h30, le public remplit les places et on est alors plus de 80 000 personnes. A 19h, la première partie commence, assurée par un groupe de métal du nom de Kasabian, pas terrible à mon goût. Un petit hot dog pendant la pause et c'est parti ! L'écran en haut de la scène s'allume avec la fameuse langue en mouvement, des feux d'artifice de tous les côtés et Keith Richards qui entre sur scène avec sa guitare suivi par Ron Wood à la basse et Bill Wyman à la « percu » et enfin la voix de Sir Jagger. Toute la soirée s'est déroulée au son de tubes indémodables : De « *Miss you* » à « *Street of love* » en passant par « *Sympathy for the devil* », où Mick Jagger se déguise en diable, et, pour finir, par « *Satisfaction* » accompagné d'énormes feux d'artifices.

Ca y est, c'est terminé, le Millenium Stadium se vide et on part chercher nos sacs toujours là. On dort au même endroit que dimanche.

Mercredi 30 : Levés tôt malgré la soirée mémorable, on retourne pour la dernière fois à notre resto avant de repartir pour Londres à 10h, toujours en bus. Là-bas, on se dirige directement vers l'auberge de jeunesse que nous avons trouvée dans le « Lonely planet », l'Hôtel Victoria. On y dépose nos affaires et, après une petite douche, la première depuis notre départ, on repart aussitôt faire un tour dans ma ville préférée. Un Mac Flurry à Trafalgar Square n'ayant rien mangé à midi, un tour à Westminster et Green Park puis une pizza à Coven Garden avant de retourner au lit. On discute pendant une heure en espagnol

avec l'un de nos voisins, un professeur guatémaltèque qui faisait le tour de toute l'Europe et qui apprécia notre rencontre, a-t-il dit. Et même s'il ronflait très fort, nous avons réussi à nous endormir tellement nous étions épuisés.



Jeudi 31 : Après un bon petit somme, enfin ! et après un bon petit déjeuner dans l'auberge, nous avons envoyé un mail à notre famille pour donner des nouvelles, et nous sommes partis visiter la ville. A 11h, nous sommes allés voir le changement de la garde à Buckingham Palace. Après avoir caressé les écureuils du parc du palais de la reine, on s'est dirigé vers Victoria's Station pour prendre le bus

afin de regagner l'aéroport. On y a rencontré deux italiens dont un avait vécu à Londres et étudiait dans un lycée français ce qui nous permit de discuter avec lui aisément (soit dit en passant, il était logé chez Marc Lévi car il connaissait très bien son fils).

Vendredi 1^{er} septembre : Debout à 5h, (si on admet qu'il y a eu un instant pendant lequel nous avons dormi) retrait des billets et après quelques heures d'attente et de contrôles, on s'installe dans l'avion, à côté des hublots cette fois-ci. Arrivés à Grenoble, on a raconté toutes ces péripéties à notre entourage avec un ton qui traduisait toute notre « *Satisfaction* ».

Marceau Leroux

Une page (de papier) s'est tournée

Lente agonie de l'industrie papetière en Isère, Aristide Berges, instigateur de l'hydroélectricité et de l'industrie papetière dans le Gresivaudan se retournerait dans sa tombe en lisant cet extrait d'article paru récemment dans la presse.

« Cette fois c'est officiel : Il n'y aura plus de papeterie à Domène. Mercredi le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la mise en liquidation de la papeterie de la Gorge à partir du 13 mars. Les 43 employés seront licenciés. Un autre coup dur donc pour l'emploi dans la vallée du Grésivaudan. Les 95 salariés de la papeterie des Alpes ont commencé à recevoir leur lettre de licenciement hier »

La papeterie de la Gorge

Installée juste à la sortie de la gorge, la **papeterie de la Gorge** fondée en 1853 produisait encore dernièrement, 70 tonnes de papier par jour à l'aide d'une machine de 2,25 m de laize (large). Ce papier haut de gamme était utilisé en grande partie dans l'édition : papier non couché, papier couché bouffant et autres papiers pour l'écriture.

Au lendemain de la Guerre, l'usine employait environ 300 salariés, dont pour la petite histoire, une vingtaine de prisonniers Allemands. La machine avait régulièrement

été modernisée pour augmenter sa vitesse et automatiser certaines tâches.

En prise avec de grosses difficultés depuis 2000, date du premier dépôt de bilan, rachetée en 2004, l'entreprise était à nouveau mise en dépôt de bilan en octobre 2005. Un plan de restructuration et de modernisation pour sortir du rouge avait entraîné la suppression de 18 postes. Ce plan n'a pas permis la sauvegarde de l'entreprise, aucun repreneur n'ayant été trouvé, la liquidation est aujourd'hui prononcée, laissant les 43 salariés sans emplois.

La Papeterie du Domeynon

L'usine de Domène fut la première du groupe Matussière et Forest, créée par son fondateur, M. Forest en 1858 sur le site de la centrale. On connaît en effet l'usine actuellement située près de la gare de Domène, c'est oublier que le bâtiment original aujourd'hui démolì se situait tout au fond de la gorge en amont de la centrale et en limite de la commune de Revel.

Le bâtiment original abritait 2 machines avant sa fermeture à la fin des années 50 et celui du bas, 2 machines d'environ 4 mètres de laize.



Revel Dialogue N° 74



Au plus fort de l'activité, l'usine comptait bien 700 salariés avant de descendre à environ 300 à la fin des années 80 et moins de 100 à la fermeture. Il faut dire que la modernisation de la dernière machine lui avait permis de passer de 250 à 600 puis à 800 mètres / minute avec seulement 4 personnes (sans compter l'alimentation et la sortie des bobines) pour la faire tourner¹. L'usine produisait au début tous types de papiers et notamment pour la tapisserie, les journaux et même des ramettes de format A4 pour le bureau. Elle s'était également spécialisée dans des papiers pour l'édition « bouffants », blancs et couleur de grammages divers.

Au dépôt de bilan de Matussière et Forest, au printemps 2004, les cadres du groupe avaient choisi de reprendre la Papeterie de Domène mais la concurrence n'a pas permis d'assurer la survie de l'établissement.

■ Mutation industrielle

Conducteurs de trituration, gouverneurs ; défibrage des grumes et raffinage ont définitivement quitté Domène. Même si la zone d'activité a accueilli toutes sortes de nouvelles entreprises dans ces dernières années, on ne peut oublier les gros employeurs industriels de l'après guerre avec notamment les ateliers métallurgiques Bonmartin, les rivets Morel et les charpentes Experton. Une grosse mutation de l'emploi mais également du commerce car

à cette époque Domène comptait pas moins de 4 cordonniers, 15 épiceries et plus de 25 bars.



Ces fermetures d'usines privent de leur emploi de nombreux Doménois mais aussi quelques Revelois à qui on souhaite bonne chance pour retrouver un emploi. Il y a encore 30 ans, une bonne quinzaine d'entre eux travaillaient encore aux « papètes ». Pour la plupart doubles actifs, ils travaillaient à l'usine en équipe de jour ou de nuit, en plus des travaux de la ferme.

Merci à Gilbert David et Louis Cornier pour leur précieux témoignage.

Dominique Maillet



¹ A titre de comparaison, il faut se rappeler que si les premières machines avaient environ 1 mètre de laize et sortaient 20 mètres minute, elles font maintenant couramment 10 mètres de laize et produisent 1800 mètres par minute.

Danse africaine

Un stage de DANSE AFRICAINE est programmé pour le week-end des 9 et 10 Juin à Revel.

Deux artistes du Burkina Faso (un danseur et un percussionniste) animeront ce stage qui sera composé de 2 séances de 2 ou 3 heures réparties sur le samedi et le dimanche. Coût à prévoir 50 euros par personne.

Ce stage est ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir ou pratiquer la danse africaine, accompagnés par des professionnels.

Merci de me contacter rapidement afin d'organiser ce stage au mieux avec les intervenants.

Caroline 04 76 89 84 16 - 06 32 49 55 25



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E
TVA Intracommunautaire FR09492027164



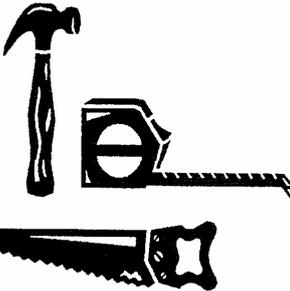
**Zanone
Pascal**



Petites Annonces

- * Un seul coup de téléphone et deux chances de pouvoir faire garder vos enfants, le soir en semaine ou le week end.
Caroline et Hugo Maillet 04 76 89 84 60.
- * Vend : siège enfant pour vélo, fixation sur porte bagage, état neuf, très peu servi, prix 8 €uros. Porte bébé marque Lafuma, très peu servi, prix 20€uros. tel 04 76 89 84 90
- * Salut. J'adore les enfants et ils me le rendent bien. Vous devez sortir un après midi, ou un soir, le week end? Appelez moi! Laetitia GUIBERT : 04 76 89 83 96 ou au 06 82 47 63 74, ou encore guibertlaetitia@gmail.com
- * Vend pour cause départ
 - o 2 fauteuils à bascule en cuir
 - o Divers outils de jardin
 - o Divers outils de mécanique
 - o Raboteuse électrique de professionnel
 - o Remorque avec roue de secours (600kg)
 - o Etabli
 - o Bâche
 - o Cordage et pioletsContact Gabriel Tartari, le Mont
04 76 89 81 11 - 06 84 12 59 48
- * Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, on met à votre disposition un gîte tout confort, 5/6 personnes Formule WE ou semaine. Famille Desbuisson. tél : 04.76.89.80.72.

MENUISERIE - AGENCEMENT

} Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28



Agenda

Mai

- ☞ Samedi 5 Fête autour du four à pain suivie d'un bal folk
espace Guimet
- ☞ Dimanche 6 2^{ème} tour des élections présidentielles
- ☞ Mardi 8 à Freydière Course de VTT (TRJV)
10 H 00 Orientation – 13 H 30 Descente. Pic nique sur place
- ☞ Samedi 12 à l'oursière Soirée théâtre adultes et jeunes
- ☞ 24 et 25 mai Escapade du Perlet dans le Luberon
- ☞ Dimanche 27 Vide Grenier

Juin

- ☞ Samedi 2 Sortie Perlet de printemps « Autour du Mont Pilat »
- ☞ Samedi 2 Théâtre enfant 15 H 30 à la salle de l'oursière
- ☞ Vendredi 8 Soirée présentation projets coup de pouce
- ☞ Vendredi 15 Concert de la Chorale de Revel
- ☞ Samedi 16 Inauguration de la « porte de belledonne »
- ☞ Samedi 16 Inauguration du refuge de la Pra
- ☞ Vendredi 22 Vernissage des expo
- ☞ Samedi 23 Fête de l' été – spectacle hip hop
- ☞ Dimanche 24 Concert de guitare enfant – 18h00 à l'église
- ☞ Samedi 30 Cinéma plein air et pique nique sur place

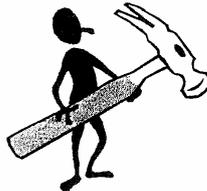
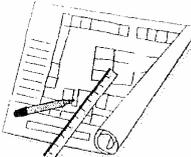
Juillet

- ☞ Samedi 7 Fête du village

Retenez déjà votre soirée du Samedi 22 septembre *pour la veillée « La santé est dans le pré »*

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98